



N° 28 COM/DGSN/SG/DPF/S.

YAOUNDE, LE 25 MAI 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale informe les demandeurs de passeports conservés en attente, qu'une opération d'enrôlement gratuit sera organisée du 1^{er} Juin au 30 Août 2023 pour les passeports de l'ancien système qui n'avaient pas été produits avant le démarrage le 1^{er} Juillet 2021 du Nouveau système actuel.

A cet effet, les intéressés sont invités à effectuer gratuitement leur pré-enrôlement en ligne, dans le site internet www.passcam.cm.

Pour leur enrôlement physique, ils devront se présenter le jour de leur Rendez-vous, soit au Centre National de Production des Passeports, soit au Commissariat Emi-immigration ou à la Représentation Diplomatique ou Consulaire de leur choix, munis de :

- la photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- la photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'identité,
- la photocopie de l'Acte de Mariage, pour les femmes mariées ;
- et les justificatifs de la profession.

Cette opération qui concerne uniquement les demandeurs de l'ancien système n'ayant pas sollicité de passeports dans le système actuel, et qui continuaient à attendre l'enrôlement, se fera dans un délai strict de 03 mois. Aucune réclamation ne sera admise après cette période.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale remercie toutes les personnes concernées pour la patience consentie en attendant l'aboutissement de leurs demandes de passeport. /-



LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE

Martin MBARGA NGUELE